

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 6 novembre 2023

Faits saillants

- Le Conseil fédéral prépare un mandat de négociation avec l'Union européenne
- UBS a émis pour 3,5 Mds USD de dette AT1
- La Suisse sort de la liste de surveillance de l'US Treasury des pays manipulant leur devise

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 09/11	Var. vs 02/11
EUR/CHF	0,9635	+0,4 %
USD/CHF	0,9006	-0,3 %
SMI	10 645	+0,5 %
Taux 10a	1,095 %	+5 pb

Macroéconomie

Chômage : En octobre, le taux de chômage reste inchangé à 2 % en glissement mensuel, mais augmente légèrement sur un an (+0,1 point). Le nombre de chômeurs inscrits auprès des offices régionaux de placement (ORP) a en effet augmenté de +4,4 % en glissement annuel.

Immobilier : L'indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI) a crû de +0,2 % au 3^{ème} trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent, atteignant 116,1 points (T4 2019 = 100). Sur un an, l'IMPI a progressé de +1,3 %. Si le relèvement des taux d'intérêt par la Banque nationale suisse (BNS) aurait pu contribuer à faire reculer les prix immobiliers en rendant le financement plus cher, sur un an, les prix des appartements vendus en PPE ont finalement augmenté de +1,4 % et ceux des maisons individuelles de +1,2 %. Cette situation est liée (i) au maintien d'un taux de vacances très bas dans le résidentiel et (ii) au faible volume de nouvelles constructions, notamment dans les zones les plus recherchées, soutenant ainsi les prix.

Attractivité : La Suisse domine cette année encore le classement de l'Index mondial compétitivité et talents publié cette semaine par l'Insead, l'Institut Descartes et le Human Capital Leadership Institute. La Confédération devance ainsi Singapour et les Etats-Unis qui reviennent cette année à la 3^{ème} place. Comme en 2021 et 2022, la France se classe au 19^{ème} rang - progressant notamment sur le segment « production de talents », passant du 9^{ème} au 7^{ème} rang, en lien avec les réformes menées en faveur de la formation et de l'apprentissage. La Suisse attire toujours autant de jeunes talents, principalement originaires des pays de l'UE. Selon le *Neue Zürcher Zeitung*, si l'Allemagne a vu la contribution de la libre circulation des personnes diminuer dans la composition de l'immigration (50 %), ce n'est pas le cas de la Suisse, avec près de 80 % des arrivées enregistrées en provenance des pays signataires de l'accord européen. Sa situation centrale, le réseau universitaire performant et le niveau élevé des salaires contribuent indéniablement à l'attractivité du pays.

Internationalisation : Les médias helvétiques relaient l'attraction croissante des firmes suisses vers les États-Unis sous l'effet de l'Inflation Reduction Act. Depuis l'été 2022, ce programme catalyse les investissements, la création d'emplois et l'expansion des capacités sur le sol américain pour la production d'énergie durable et l'industrie des technologies propres. Alors que la Suisse est déjà le 7^{ème} investisseur aux États-Unis et génère 380 000 emplois, le programme « Investing in America » devrait renforcer encore l'afflux des entreprises helvétiques, dont l'expertise dans de nombreux domaines (mobilité, énergie, approvisionnement en eau ou gestion des eaux usées) est

particulièrement convoitée. C'est par exemple le cas de l'industriel du photovoltaïque Meyer Burger qui ouvrira fin 2024 une usine pour 400 M USD dans le Colorado au détriment d'un projet d'expansion initialement envisagé en Allemagne. L'entreprise pourra bénéficier d'un crédit d'impôt jusqu'à 1,4 Md USD, d'un prêt de 300 M USD et d'une subvention de 90 M USD de la ville d'implantation de la future usine. Dans une étude réalisée avec le cabinet de conseil américain Accenture, la Swiss-American Chamber of Commerce souligne qu'en 2022, les groupes helvétiques ont alloué un quart de leur budget technologique à des projets innovants aux États-Unis, soit deux fois plus que les sociétés allemandes et trois fois plus que les sociétés françaises.

UE-Suisse : Lors de sa séance du mercredi 8 novembre, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de préparer un mandat de négociation avec l'UE sur la base du document de compréhension commune UE-Suisse résultant des entretiens exploratoires et des discussions internes avec les cantons et les partenaires sociaux. Le paquet discuté entre Berne et Bruxelles prévoit à ce stade l'inclusion de solutions institutionnelles dans les accords de participation au marché existants, y compris l'accord sur la libre circulation des personnes, afin de garantir leur fonctionnement à long terme. Il prévoit également l'inclusion de règles en matière d'aides d'Etat dans les accords sur le transport aérien, le transport terrestre et l'électricité, ainsi que la contribution suisse régulière à la cohésion au sein de l'UE. Par ailleurs, le paquet prévoit de nouveaux accords dans les domaines de l'électricité, de la sécurité alimentaire et de la santé, la participation aux programmes de l'UE, la reprise du dialogue dans le domaine de la réglementation financière et l'établissement d'un dialogue politique structuré. Si le projet de mandat est adopté par le Conseil fédéral, il sera ensuite soumis pour consultation aux commissions de politique extérieure du Parlement et des cantons, avant l'adoption du mandat définitif. Selon le calendrier esquissé par le Conseil fédéral, les négociations avec l'UE pourraient ainsi débuter en février/mars 2024.

Surveillance : Le Trésor américain a publié cette semaine son rapport semestriel sur la politique macroéconomique et le taux de change. Ce rapport a pour objectif d'identifier, au regard des données macroéconomiques des partenaires commerciaux des Etats-Unis, les pays qui manipuleraient leur devise dans le but d'obtenir un avantage commercial indu. La Suisse, qui figurait en 2021 sur la liste de surveillance des Etats-Unis, au même titre que le Vietnam, en a été retirée (ainsi que la Corée du Sud). Il a en effet été relevé que la Suisse ne vérifiait qu'une seule des trois conditions observées sur deux évaluations consécutives justifiant de figurer sur la liste, en l'occurrence le niveau de sa balance des paiements. Pour rappel, le *Treasury* utilise trois critères pour évaluer si un pays manipule sa monnaie. Un pays est ainsi placé sur la liste des pays surveillés s'il remplit au moins deux des trois conditions suivantes sur deux évaluations successives : (i) un excédent commercial (biens et services) vis-à-vis des Etats-Unis supérieur à 15 Mds USD au cours des 12 derniers mois, (ii) une balance des paiements excédentaire dépassant 3% du PIB du pays et (iii) des achats de devises étrangères (pour affaiblir sa monnaie) sur au moins 8 mois au cours des 12 derniers mois pour un montant supérieur à 2% du PIB. La liste des pays sous surveillance publiée par le Trésor US comprend désormais l'Allemagne, la Chine, la Malaisie, Singapour, Taïwan et le Vietnam. Dans son rapport, le Trésor US indique poursuivre un dialogue étroit avec la Suisse sur le plan macroéconomique et financier.

Secteur financier

UBS – émission de dette AT1 : Le géant bancaire suisse, en pleine intégration de Crédit Suisse, a émis en fin de semaine pour 3,5 Mds USD de dette subordonnée dite « AT1 ». Une opération spectaculaire alors qu'il y a huit mois, 16 Mds CHF (17 Mds USD) d'AT1 émis par Crédit Suisse avaient été annulés lors de la reprise de la banque par UBS, reflet d'une priorité donnée aux actionnaires sur les créanciers - une décision qui avait été vivement contestée au plan international engendrant plusieurs démarches judiciaires de la part de créanciers. Cette émission d'AT1 – la première depuis la chute de Crédit Suisse – a recueilli pour 36 Mds d'intentions d'achat de la part d'investisseurs. Ces nouveaux instruments rapportent 9,25% d'intérêt par an et, contrairement à ceux de Crédit Suisse, ils ne pourront pas être annulés en cas de problème, mais seulement convertis en actions UBS. Pour Sergio Ermotti, le directeur général d'UBS, l'engouement observé lors de cette vente d'AT1 constitue « un témoignage de confiance pas seulement pour UBS, mais aussi pour le système financier suisse ».

UBS – Résultats du 3^{ème} trimestre et intégration de CS : Prenant en compte le coût de l'intégration de Crédit Suisse, qui s'élève à 2 Mds USD pour le trimestre, UBS a accusé une perte – sa première depuis 2017 - à hauteur de 785 M USD pour le 3^{ème} trimestre (707 M CHF). Sans tenir compte du coût de l'intégration de Crédit Suisse, UBS a dégagé un bénéfice avant impôts de 844 M USD. Portée par ces résultats apurés de l'intégration de Crédit Suisse, jugés solides par la communauté financière, l'action d'UBS a ouvert en forte hausse le lendemain de cette annonce. Les marchés ont également salué le retour de la confiance, marqué par l'afflux net de 22 Mds USD dans l'activité de gestion de fortune, cœur de métier de l'établissement. A noter que la branche Crédit Suisse s'est quant à elle

signalée par une contribution positive à hauteur de 3 Mds, une première après des sorties de fonds ininterrompues depuis plusieurs trimestres.

Selon le communiqué de presse d'UBS, l'intégration de CS se poursuit conformément au calendrier. Sur les neuf premiers mois de l'année, le groupe a indiqué avoir réalisé des économies brutes de 3 Mds USD, liées à l'intégration de la banque aux deux voiles, remplissant déjà l'objectif qu'il s'était fixé pour l'année en cours. Concernant les réductions des coûts, Deutsche Bank a souligné qu'UBS était même en avance d'un trimestre sur ses propres objectifs. UBS a notamment progressé dans sa vente d'actifs ne faisant pas partie de son cœur de métier et placés dans une unité de défaisance, dégageant 1 Md de fonds propres en dur (CET1) et réduisant les actifs exposés aux risques (RWA) de 6,4 Mds USD. Cet héritage s'élève encore à 30 Mds et devrait être réduit de moitié d'ici 2026. Les effectifs se réduisent également, l'objectif étant de supprimer 3000 postes en Suisse dans les 2 prochaines années.

Enfin, concernant la récente décision de la Banque nationale suisse (BNS) de modifier le système de rémunération des avoirs à vue, le directeur des finances d'UBS a estimé qu'elle impacterait UBS à hauteur de 80 M CHF par an.

Crédit Suisse : Avec l'acquisition de Crédit Suisse, UBS a hérité de plusieurs anciennes affaires dans lesquelles la banque aux deux voiles était impliquée. Crédit Suisse vient ainsi de régler son différend avec le constructeur naval émirati-libanais Privinvest au sujet du scandale des « tuna bonds », qui durait depuis une dizaine d'années. Credit Suisse et Privinvest ont déclaré dans un communiqué être parvenus à un règlement global de tous les différends présents et futurs entre eux concernant des transactions de financement contestées garanties par l'État au Mozambique. Le Mozambique poursuit toujours Privinvest et son propriétaire Iskandar Safa pour 3,1 Mds USD, les accusant d'avoir versé des pots-de-vin à des fonctionnaires et à des banquiers du Crédit Suisse pour obtenir des conditions avantageuses pour des contrats, dont un visant à exploiter les eaux côtières riches en thon de la république. Le mois dernier, Crédit Suisse avait aussi réglé un ancien conflit juridique avec le Mozambique (affaire dite de la « dette cachée »).

Secteurs non financiers

Mobilité : Le Conseil fédéral a confirmé cette semaine la fin de l'exonération du prélèvement de 4 % sur les véhicules automobiles dont bénéficiaient les véhicules électriques depuis l'introduction de la taxe en 1997. L'exécutif estime que cette exonération a porté ses fruits puisque les véhicules électriques représentaient 20 % du nombre total de véhicules importés en Suisse en 2022. Mais la décision de l'exécutif suisse se fonde avant tout sur des considérations budgétaires. En effet, en parallèle de l'essor des voitures électriques et des autres véhicules à propulsion alternative, les recettes générées par les taxes sur les huiles minérales baissent et ne suffiront plus – à terme – pour couvrir les besoins de financement des infrastructures routières. L'assujettissement des voitures électriques à l'impôt s'inscrit dans le programme d'assainissement des finances de l'État que le Conseil fédéral a adopté en janvier 2023 afin d'équilibrer le budget 2024 et de réduire les déficits au cours des prochaines années. Ainsi, l'extension du prélèvement aux véhicules électriques à compter du 1^{er} janvier 2024 devrait générer 2 à 3 Mds CHF supplémentaires pour la période 2024-2030.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Pierre-Antoine CADORET

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr